

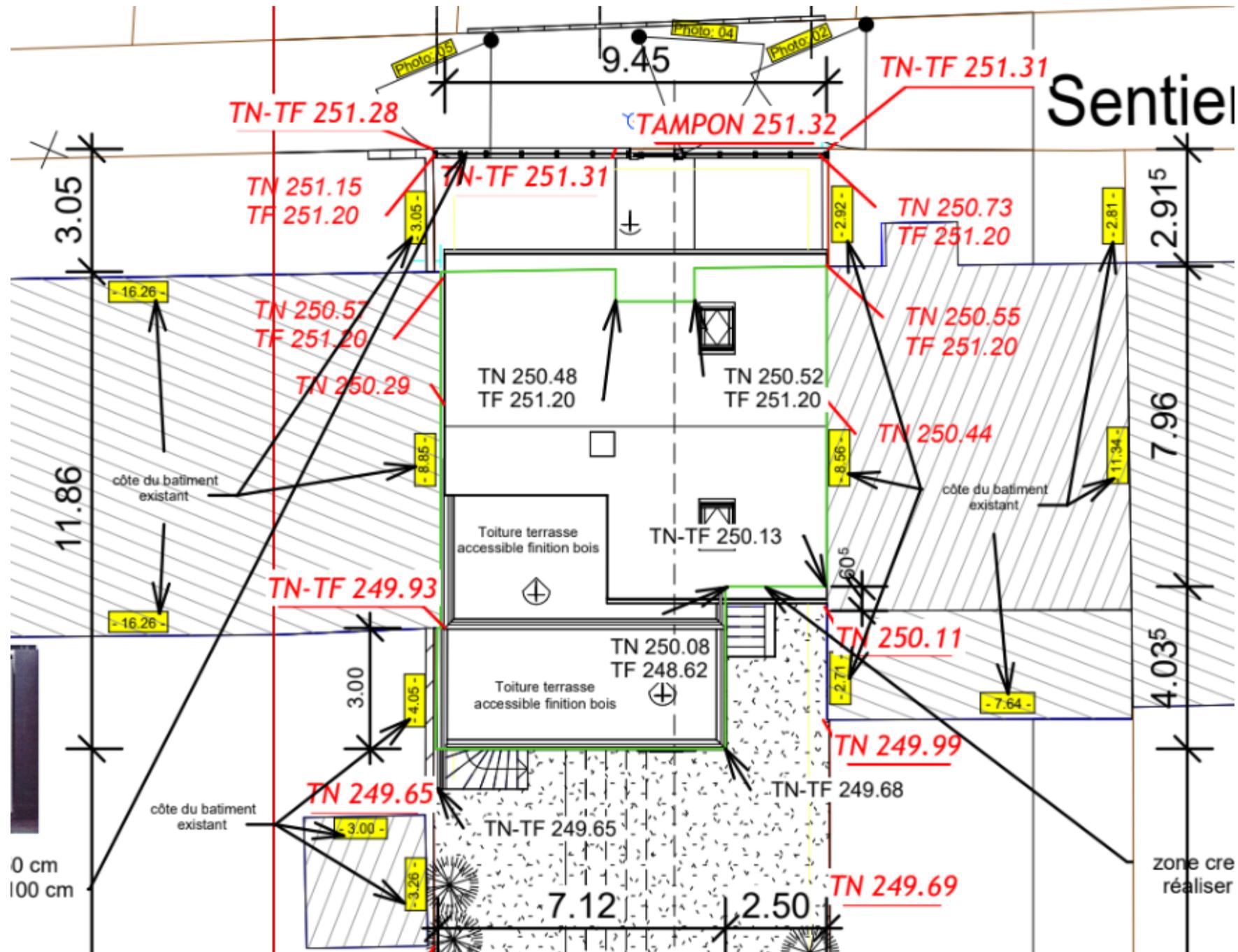
DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA
DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX
D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Site 11 & 13 sentier du Clos Chatton à Nancy (54000)

Projet de construction d'une maison individuelle, résidence principale

13 sentier du Clos Chatton à Nancy

Le PLU oblige l'alignement le long du sentier du Clos Chatton, nous ne pouvons donc pas faire autrement que d'accoler notre construction contre le mur qui abrite les oiseaux.



Mur pignon de Mr Bello dans lequel nicherait des oiseaux d'espèces protégées

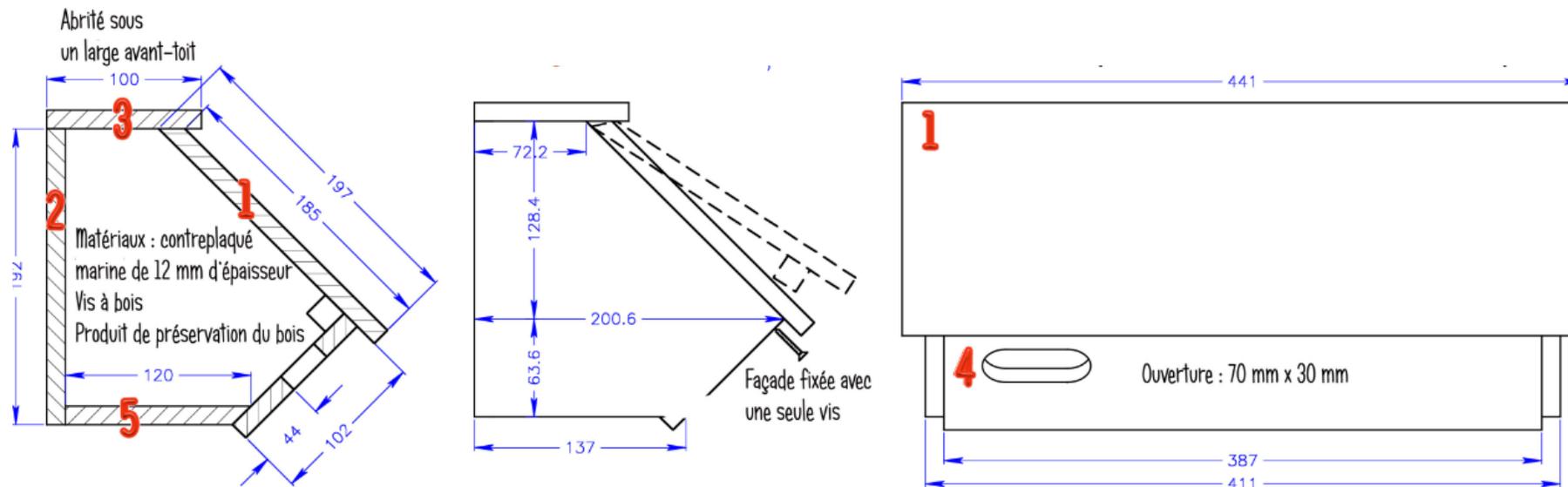


Mur pignon de Mr Bello dans lequel nicheraient des oiseaux d'espèces protégées



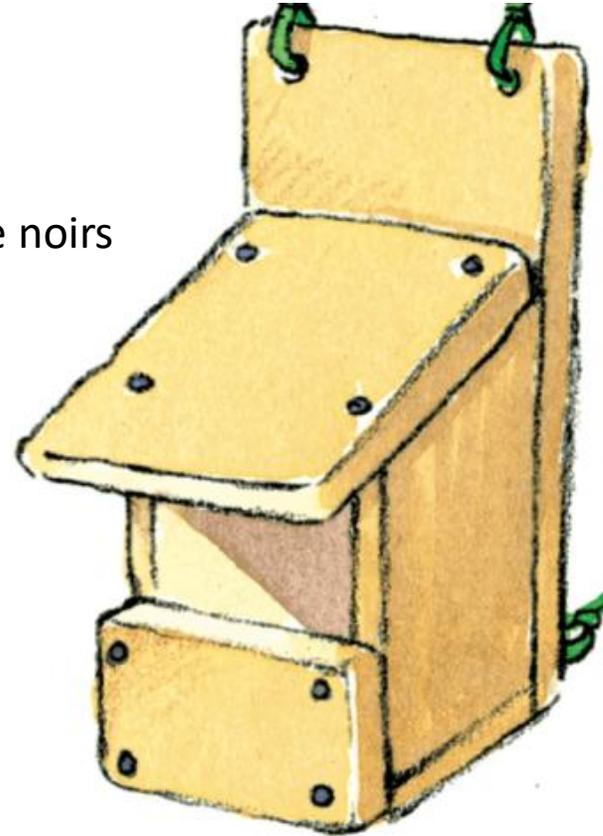
Photo 08

Modèle de nichoir prévu pour les Martinets noirs

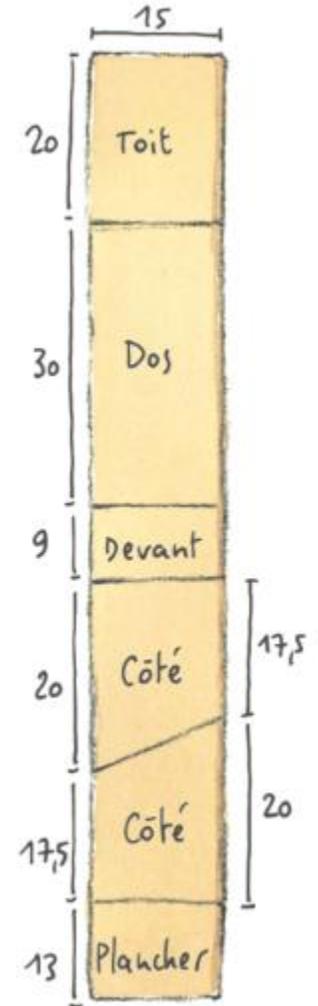


Modèle de nichoir prévu pour les Moineaux et Rougequeue noirs

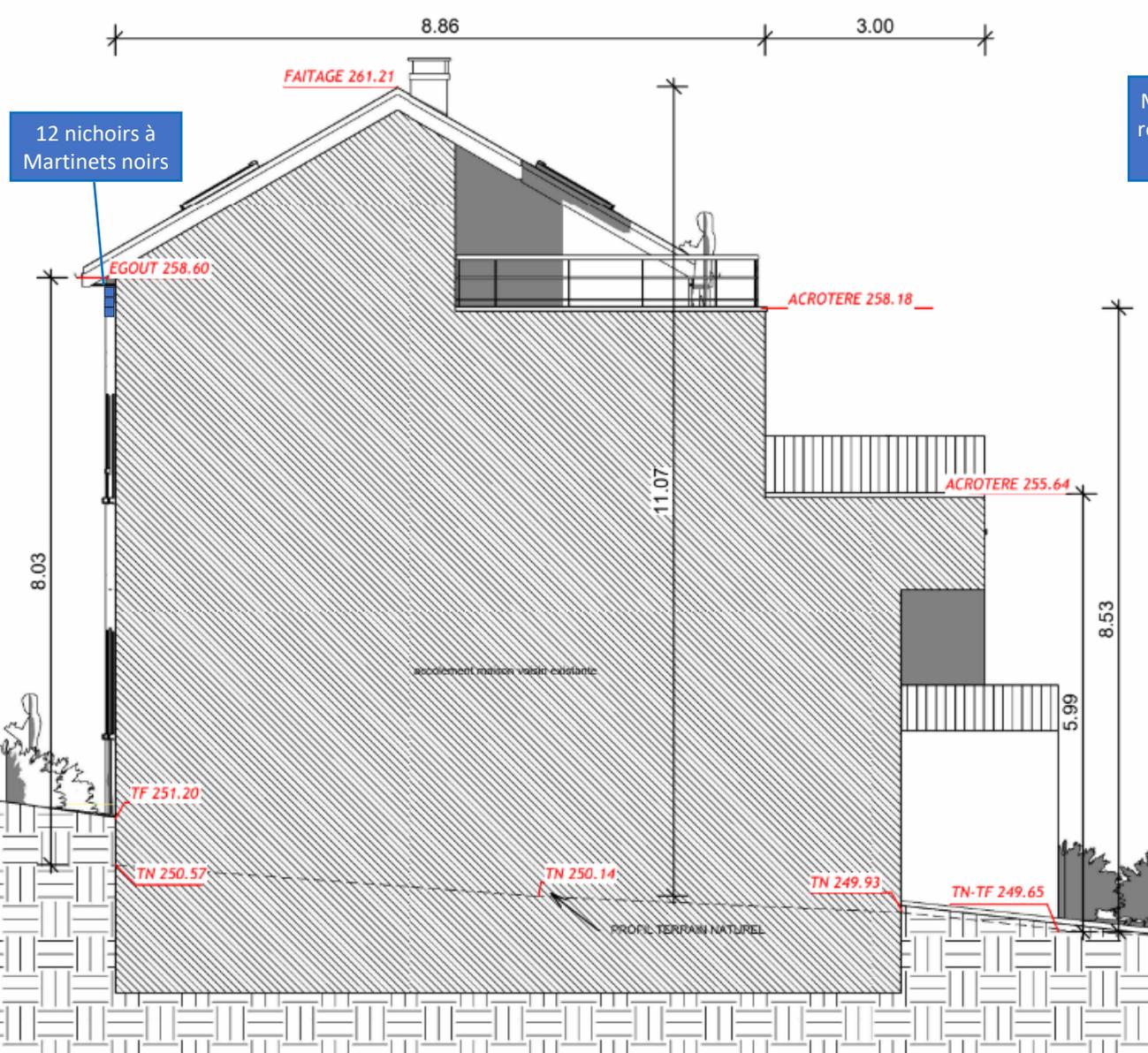
Pour Rougequeue noirs



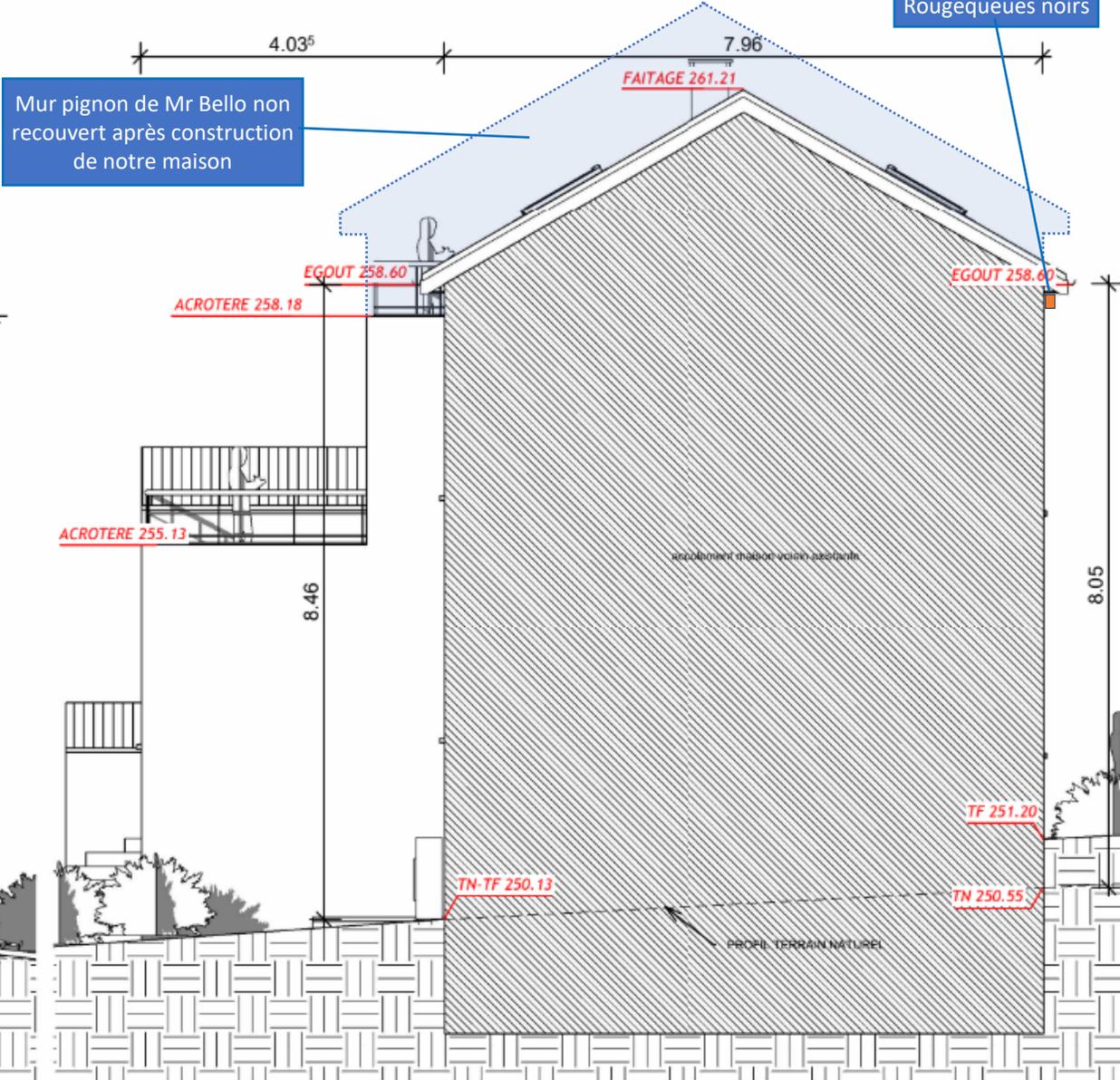
Modèle similaire pour Moineaux
mais avant fermé avec un
trou de 30mm de passage



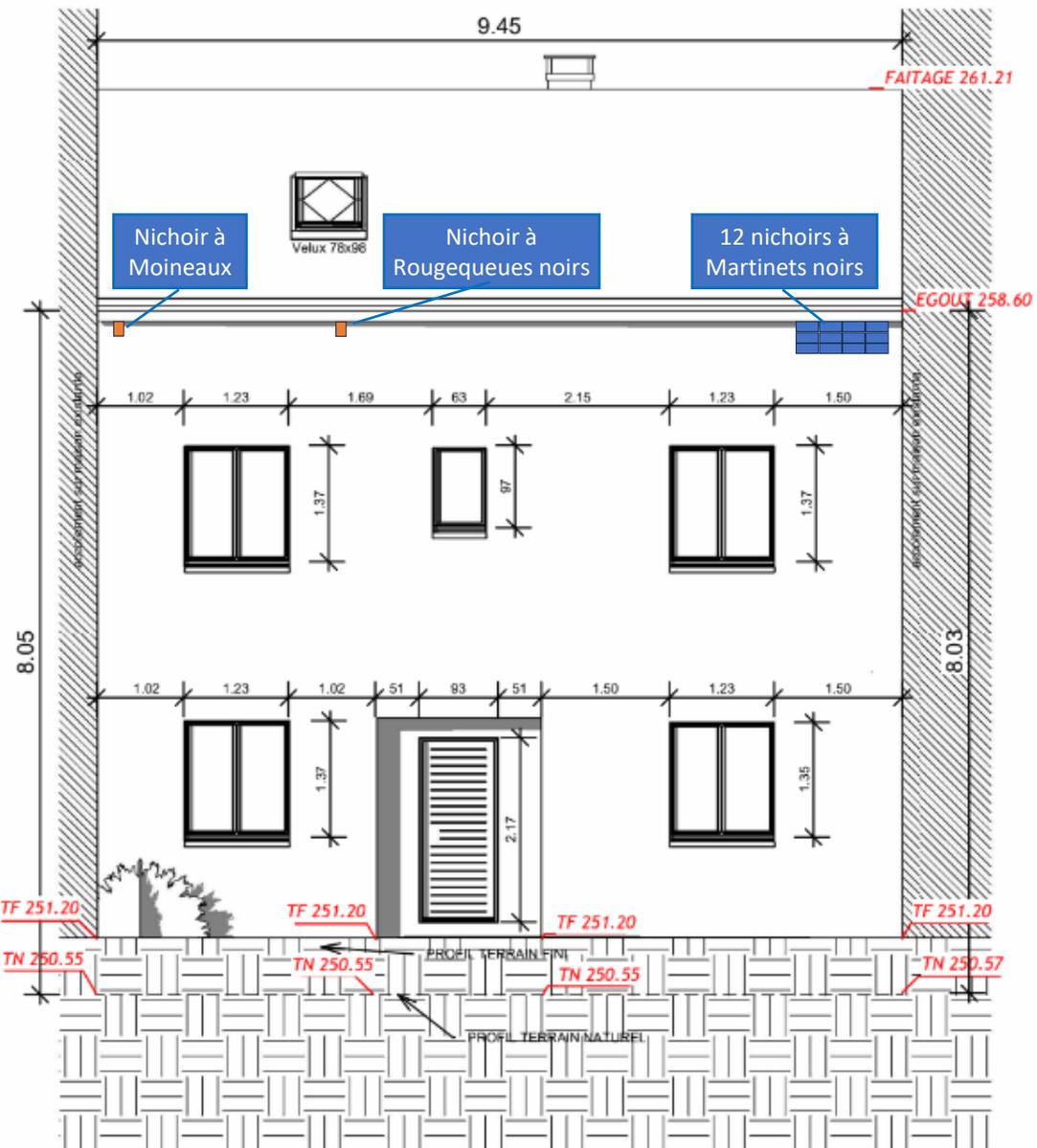
Façade exposée ouest sud-ouest



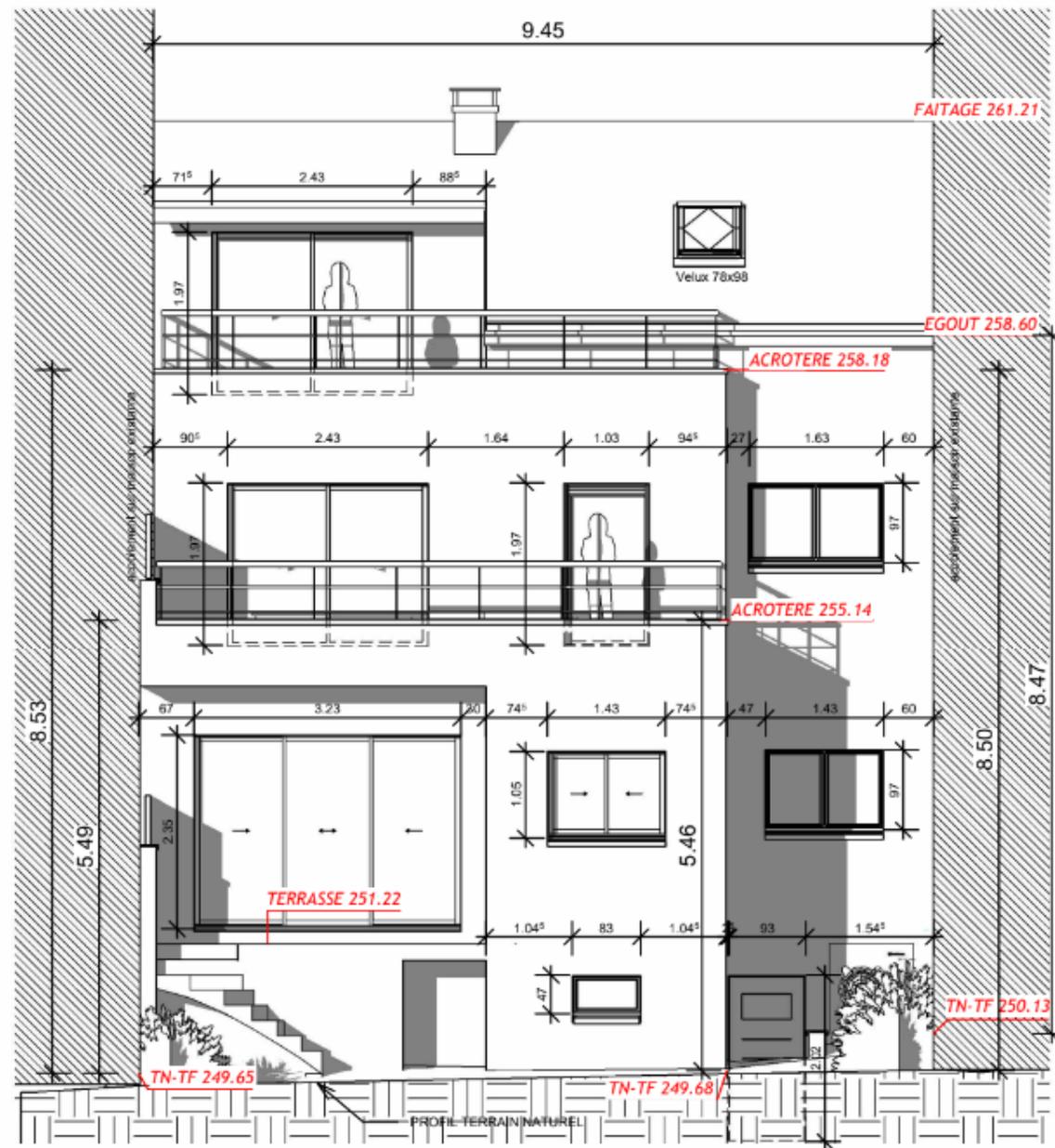
Façade exposée est nord-est



Façade exposée nord nord-ouest



Façade exposée sud sud-est



La partie la plus haute du mur pignon de M XX restera accessible pour les oiseaux dont l'entrée dans le nid est moins contrainte que pour les Martinets noirs (sans obstacle).

Les Moineaux et Rougequeue noirs pourront donc toujours y loger. C'est pour cette raison que nous ne proposons qu'un nichoir de substitution pour chacun.

Concernant les Martinets noirs, nous suivons la recommandation de la LPO de proposer une douzaine de nichoirs de substitution.

Nous proposons l'installation de tous les nichoirs sur notre façade orientée nord-nord ouest, qui est protégée des fortes chaleurs, sous notre avancée de toit pour protéger des pluies et aussi, inaccessible pour nos chats.